

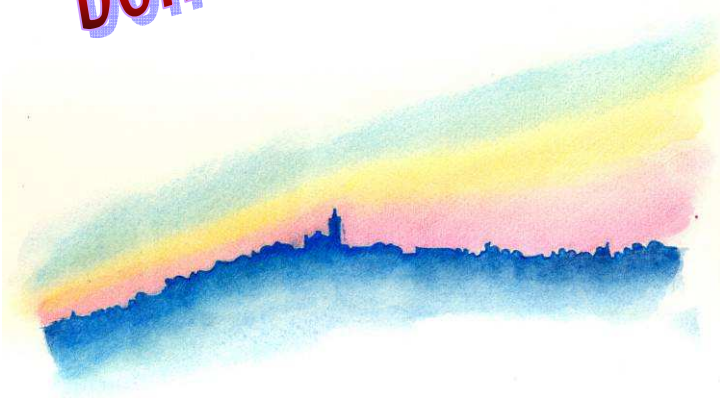
PREIXAN

INFOS

JUIN 2010, N° 73

bon été à tous

www.preixan.com



ÉDITO

Notre village possède un réseau associatif dense et dynamique. Deux nouvelles associations sont venues compléter ce réseau ; en effet, l'association « les Preixi'Vals », créée en juillet 2009, a pour objectif d'organiser des soirées musicales et une journée de festival axée sur la chanson française, et un club de rugby à XIII est en cours de création.

Ces deux nouvelles associations ont leur place dans notre village. Elles complètent l'éventail d'animations déjà existantes et, compte tenu, de leur spécificité, ne portent pas préjudice aux autres associations.

Il y a de la place pour tous.

Les bénévoles désireux d'animer Preixan doivent s'organiser pour que les animations ne se chevauchent pas et que les installations municipales soient bien partagées.

Amicalement.

Daniel Barcelo,
Maire de Preixan.

AGENDA ...

- **Vendredi 2 et samedi 3 juillet 2010** : Fête locale de Preixan avec le Comité des Fêtes
- **Samedi 17 juillet 2010** : Fête de quartier - rue de l'église
- **Tous les lundis** : Rencontres estivales de pétanque à 21h

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/06/2010

ORDRE DU JOUR

COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des propositions faites par le SMICTOM pour améliorer la collecte au cœur du village.

Compte tenu des difficultés pour circuler dans certaines rues du village, le SMICTOM propose deux solutions :

1° mettre des containers collectifs à chaque extrémité de la rue du grand tour et de supprimer les containers individuels.

2° collecter le cœur du village une fois par semaine avec un petit camion et mettre des containers individuels plus grands si nécessaire.

Après débat, les membres du Conseil ont décidé de ne retenir aucune des deux propositions : les ordures ménagères doivent être collectées individuellement deux fois par semaine. Que SITA SUD utilise des camions dont le gabarit est compatible avec la largeur de la voirie.

Concernant la collecte des containers place de l'église, SITA SUD a parfois des difficultés pour s'engager rue de l'église car des voitures stationnent rue de la mairie.

Le SMICTOM propose que les containers soient rapprochés en face du monument aux morts.

Après débat, les membres du Conseil refusent cette solution.

Un panneau d'interdiction de stationner sera placé rue de la mairie face à l'entrée de la rue de l'église.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AIDÉ

Le contrat de Mademoiselle Élodie CROS arrive à expiration le 13 juillet 2010.

Monsieur le Maire propose de le renouveler pour une durée de six mois.

Proposition acceptée.

HEURES DE TRAVAIL

Compte tenu de la charge de travail et pour améliorer leur salaire, Monsieur le Maire propose d'augmenter les heures de travail des deux emplois aidés à 35 heures hebdomadaires.

Proposition rejetée par les membres du Conseil.

DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITÉ

La loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées prévoit de faire réaliser, par un organisme agréé, un diagnostic d'accessibilité de tous les bâtiments recevant du public, avant le 31 décembre 2010.

Un plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public devra être également réalisé dans chaque commune.

Problème à prendre en compte et à suivre.

PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le prix de l'eau et de l'assainissement a été voté par le Conseil Communautaire de l'Agglomération le 3 juin 2010.

Il a été décidé une augmentation de 0,05 € HT par m³ pour l'eau et de 0,05 € TTC par m³ pour l'assainissement, la mise en place d'une taxe annuelle par compteur de 15 € HT pour l'eau et de 15 € TTC pour l'assainissement.

Actuellement, cette taxe pour Preixan était de 4 € par compteur.

La facturation se fera semestriellement, au 1^{er} juillet une estimation de 50% de la consommation de l'année précédente et au 31 décembre la consommation réelle après relevé du compteur.

TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Service Pénitentiaire d'Insertion nous a affecté une personne pour faire 40 heures de Travaux d'Intérêt Général.

Ces TIG devront être réalisés entre le 2 juin et le 22 octobre 2010.

COMMUNIQUÉS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Association Sportive et Culturelle	870,00 €
Athlétic Sporting Club	610,00 €
Club de Tennis de Table	380,00 €
Club du 3 ^{ème} Âge	1 000,00 €
Comité des fêtes	2 135,00 €
Entente tennistique	550,00 €
FNACA	50,00 €
Le printemps des notes	200,00 €
Les Amis Farandole	300,00 €
OCCE coopérative scolaire Preixan	1250,00 €
Pétanque Club preixanais	400,00 €
Les Preixi'Vals	500,00 €
Syndicat de chasse de Preixan	306,00 €

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE



À partir du 1^{er} juin 2010, la déchèterie de Preixan appliquera les horaires d'été jusqu'au 31 octobre 2010 :

✚ Lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h.

Du 1^{er} novembre au 31 mars, la déchèterie appliquera les horaires d'hiver :

✚ Lundi, mercredi, samedi de 14 h à 17 h.

RÉGLEMENTATION DU FEU DANS L'AUDE

Chaque année, des milliers d'hectares de forêts, landes, maquis et garrigues partent en fumée. Bien souvent, ces catastrophes, qui entraînent la perte de vies humaines et la destruction de biens personnels ou collectifs, peuvent être évitées par des gestes simples.

Respecter la réglementation sur l'emploi du feu fait partie de ces gestes élémentaires.

Vous êtes situés dans une zone à risques, votre activité professionnelle ou le débroussaillage autour de votre habitation vous conduisent à incinérer des végétaux coupés sur pied. Lisez attentivement ces quelques prescriptions. Elles vous aideront à maîtriser les risques du feu et à sauvegarder la flore et la faune de l'Aude.

Vous êtes situé à plus de 200 mètres d'espaces naturels combustibles :

Cette réglementation ne vous concerne pas.

Vous êtes situé à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles : (bois, forêts, plantations, reboisements, mais aussi landes, friches, maquis et garrigues, ainsi que les haies, bords de rivières, fossés et terres recouverts de végétation s'ils sont attenants à l'une des huit formations précitées).



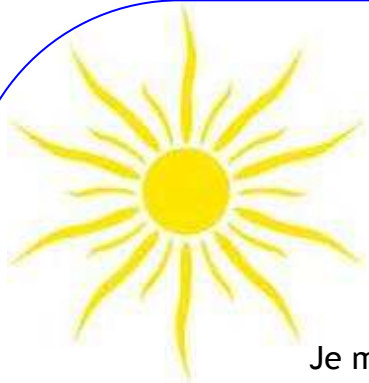
Vous n'êtes ni propriétaire, ni ayant droit :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'emploi du feu est interdit en tout temps.

Vous êtes propriétaire, locataire ou fermier :
L'emploi du feu est interdit du 15 mai au 15 octobre.

Du 16 octobre au 14 mai, l'emploi du feu est soumis à autorisation ou à déclaration :

- Vous désirez incinérer des végétaux coupés :** Remplissez une déclaration en mairie et joignez un plan de situation. Il faudra respecter les prescriptions de prudence qui y figurent : celles-ci relèvent avant tout du bon sens.
- Vous désirez incinérer des végétaux sur pied :** Remplissez une demande d'autorisation en mairie et joignez un plan de situation. La mairie transmettra votre demande à la DDAF. Si une autorisation est délivrée, celle-ci est assortie de prescriptions relevant avant tout du bon sens.



En période de fortes chaleurs ou de canicule

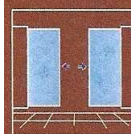
Personnes âgées

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour
Tout en assurant une légère ventilation et ...

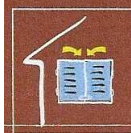
Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupes,...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour.
Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Enfants et adultes

Je bois beaucoup d'eau...

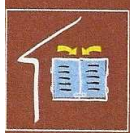
Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34 €/minute)



AGENCE REGIONALE DE SANTE
LANGUEDOC ROUSSILLON

Délégation Territoriale de l'Aude
Pôle santé publique et environnementale



PREFECTURE DE L'AUDE

Carcassonne, le 1 juin 2010

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE PREIXAN
11250 PREIXAN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX LIVREES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Unité de gestion : PREIXAN
Installation (type, code, nom) : UDI 000484 PREIXAN
Point de surveillance : RESEAU COMMUNAL ECOLE
Localisation exacte : ECOLE

Prélevé le : vendredi 21 mai 2010 à 08h20
par : I.P.L. SEBASTIEN RABAUTE

Mesures de terrain

Couleur (qualitatif)
Odeur Saveur (qualitatif)
Température de l'eau
Conductivité à 20°C
Chlore libre
Chlore total

Résultats

0 qualit.
0 qualit.
20 °C
640 µS/cm
<0,02 mg/LCl2
0,03 mg/LCl2

Limites de qualité **Références de qualité**
Inférieure supérieure *Inférieure supérieure*

100,00 25,00
1 000,00

Analyse laboratoire

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Coloration 5 mg/L Pt
Turbidité néphélométrique NFU 0,13 NFU

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH 7,55 unité pH

MINERALISATION

Conductivité à 25°C 480 µS/cm

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4) <0,05 mg/L

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aé. revivifiables à 22°-56h 30 n/mL
Bact. aé. revivifiables à 36°-44h 20 n/mL
Bactéries coliformes /100ml-M5 0 n/100mL
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml 0 n/100mL
Entérocoques /100ml-M5 0 n/100mL
Escherichia coli /100ml-M5F 0 n/100mL

0
0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00063027)

EAU POTABLE. AUGMENTER LE TAUX DE TRAITEMENT POUR MAINTENIR LE CHLORE LIBRE A 0,1 MG/L SUR LE RESEAU.

P/Le D.G.A.R.S
L'Ingénieur Sanitaire

Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

d'après les archives communales

ANNÉE 1980

Maire : *Henri Cayrol*
Adjoint : *Marcel Guiraud, Pierre Bonnet*
Conseillers : *Anna Bezombes, René Dufis, Henri Jaulin, Georges Maynadié, Michel Montahuc, Pierre Naulin, Germain Valette, Pierre Vidal.*

Élargissement et modification des limites d'un chemin communal : Le conseil municipal indique qu'il y aurait lieu d'élargir et de modifier les limites du chemin communal allant de la CD 118 au lieu dit « Les lots » et longeant la rive sud du ruisseau des Pontils, ceci afin d'améliorer la circulation en zone rurale. Pour réaliser cette opération, Monsieur le Maire propose un échange de terrain entre la commune et Monsieur Auguste Bosc.

Mission d'aide technique : Le conseil municipal décide de demander le concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour assurer, à compter du 1^{er} janvier 1980, une mission d'aide technique à la gestion communale. La commune ayant une population municipale totale inférieure à 2000 habitants, la rémunération de ce concours sera égale pour l'année 1980 à 2,50 francs x 378 habitants = 945 francs.

Achat d'un tracteur communal : Le tracteur Renault acheté en 1970 ne marche plus trop bien et, vu les années, les pièces détachées ne sont plus dans le commerce. Vu son état, dans les plus brefs délais, il faut le changer. Les établissements Cazanave de Carcassonne proposent un Massey Ferguson d'occasion pour la somme de 10 000 francs. La proposition est acceptée. Le vieux tracteur Renault D 30 a été vendu à Monsieur Brieu d'Alairac pour la somme de 1 650 francs.

Réfection des chemins ruraux : Le conseil municipal décide de goudronner plusieurs chemins ruraux, le projet a été étudié par l'Équipement et coûterait 35 000 francs à la commune. Les élus approuvent la décision de goudronner le chemin de la Condamine, celui de la station d'épuration (chemin des Piboules), celui du puits communal (le Thou).

École : Pendant les vacances scolaires, des travaux de réfection des couloirs des écoles ont été effectués. Le coût total des travaux s'élève à 35 133 francs.

Puits communal : Le Maire Henri Cayrol fait part au conseil municipal que la station de pompage fonctionne très mal et qu'une simple réparation serait inutile. Pour la bonne marche de la station, il faut changer deux pompes dont le coût s'élève à la somme de 29 552,58 francs. La proposition est acceptée.



ÉTAT-CIVIL ... 1980

Naissances : Yohan Laubray.

Mariages : Alain Pagès et Denise Arnaud.

Décès :

Fernand Saffon	83 ans,
Antoine Doutre	70 ans,
Marguerite Guiraud née Barrié	79 ans.

Vie locale

CARNET

Bienvenue au petit Clément, arrivé le 06 juin 2010 au foyer de Mademoiselle Mélanie Escobedo et Monsieur Philippe Bach.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.



Toutes nos félicitations à Mademoiselle Cindy Khelif et Monsieur Julien Hinojosa pour la naissance de leur petit Hugo, né le 17 juin 2010.

Madame Marie-Françoise Windstein précise qu'une erreur a été faite dans *Preixan Infos* N° 71, lors de l'annonce de la naissance de son petit-fils. Le grand-père est Monsieur Richard Diaz.

OFFICES RELIGIEUX

Paroisse Sainte-Marie-Reine-en-Pays-de-Carcassonne

Communauté des villages de :

Alairac, Arzens, Montclar, Preixan, Rouffiac d'Aude, Roullens.

Curé en charge de la communauté : Mr l'abbé Nicolas Bergnes,
Presbytère de la cathédrale - 52 rue Voltaire - 11000 Carcassonne
Tél. 04.68.25.14.48.

Calendrier des messes :

Dimanche 27 juin 2010	9 h 30 10 h 15	Messe à Preixan Messe à Arzens
Samedi 3 juillet 2010	18 h 00	Messe à Roullens (fête du village)
Dimanche 4 juillet 2010	10 h 15	Messe à Alairac
Dimanche 11 juillet 2010	9 h 30 10 h 15	Messe à Rouffiac d'Aude Messe à Arzens
Dimanche 18 juillet 2010	10 h 15	Messe à Alairac
Dimanche 25 juillet 2010	9 h 30 10 h 15	Messe à Preixan Messe à Arzens
Samedi 31 juillet	18 h 00	Messe à Montclar
Dimanche 1 ^{er} août	10 h 15	Messe à Alairac
Dimanche 8 août	9 h 30 10 h 15	Messe à Rouffiac d'Aude Messe à Arzens
Samedi 14 août Solennité de l'Assomption de la Vierge Marie	18 h 00	Messe à Roullens
Dimanche 15 août Solennité de l'Assomption de la Vierge Marie	10 h 15	Messe à Alairac
Dimanche 22 août	9 h 30 10 h 15	Messe à Preixan Messe à Arzens
Dimanche 29 août	10 h 15	Messe de communauté à Arzens avec la participation des enfants du catéchisme ; ce sera leur Messe de rentrée

FETE LOCALE DE PREIXAN

Les 2 et 3 juillet 2010

VENDREDI

2

JUILLET

au foyer de
PREIXAN

19h30: match de rugby organisé par
l'AS Preixan XIII Malepère au stade du Breil

A partir de 22 heures :

DJ Jimmy Ray

Buvette, frites (entrée gratuite)

SAMEDI

3

JUILLET

BUVETTE

15 h : jeux géants (ouvert à tous), maquillage

18h30: apéritif-tapas et animation musicale
avec *Carole et Gilles*

20h30: repas (sur inscription *)

22h30: bal avec

« **TOULOUSE, le groupe** »

Didier Decarville and Co en 1ère partie

Animation
GRA TUI TE pour
enfants et
adultes le 3
juillet
de 15 à 18 heures

* Repas sur inscription avant le 30 juin à
l'épicerie et à la Mairie de Preixan :
15 € (adulte) - 7 € (de 6 à 12 ans)

M
E
N
U

3 juillet

Salade composée
Gambas
Fromage
Glace Maison
Café
Blanquette

Renseignements auprès du Comité des Fêtes de Preixan (tél. : 0468269206)

FÊTE DE QUARTIER - RUE DE L'EGLISE



SAMEDI 17 JUILLET 2010

à partir de 19 h 30



Fête conviviale - Amener vos paniers repas

Possibilité de faire des grillades

VENEZ NOMBREUX

DANS LE JARDIN DU PRESBYTERE

« s'il pleut, dans le foyer des Anciens. »



Bulletin de réponse à rendre à :

Mme Catherine Derache
27 Bis rue de l'église

Mme Elisabeth Leonhart
10 rue de l'église



Participera au repas du 17 juillet 2010

NOM : _____

Nombre de participants : _____





Les vingt ans du Club

Le Dimanche 12 septembre 2010, le Bureau du 3^{ème} Âge de Preixan organise une journée anniversaire pour fêter les 20 ans d'existence de l'Association.

Rendez-vous à 12 H 15 au Foyer de Preixan pour un apéritif musical suivi d'un repas dont le menu sera le suivant :

Salade de gésiers
Cassoulet
Fromage
Dessert

Vin rouge et vin rosé
Café
Blanquette

L'après-midi se poursuivra jusqu'aux alentours de 17 H
avec une animation musicale.

Prix du repas pour tout le monde : 15 Euros

Les membres de l'Association espèrent qu'un grand nombre de personnes se joindront à eux pour passer un agréable moment.

Il faudra s'inscrire avant le vendredi 27 Août (paiement à l'inscription) auprès de Noëlle Cros, de Marie Montahuc ou de la Mairie de Preixan.

Merci de respecter la date d'inscription.

Coupon-Réponse

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

**Pour l'achat de 3 produits
« OPTIMÂLE »,
un cadeau vous sera offert.
La nouvelle collection est arrivée !
Le salon « ISA – MARIE COIFFURE »
sera fermé tous les mardis
durant Juillet et Août**



Preixan Infos Contacts :

**Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie,
ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :
josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr**

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan
Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal
Tirage : 300 exemplaires en photocopie couleur.